



Supplément à la Lettre mensuelle d'information n°8 (été 2020)

1) Actualités de Médiadix

Après des mois de formation 100% à distance, le Pôle Métiers du livre rouvre ses portes à Saint-Cloud, et Médiadix vous accueille à nouveau en présentiel, avec cependant des règles contraignantes (celles communes à tous nos établissements) :

- limitation des effectifs par salle, circulations revues (distanciation sociale), gel à disposition, etc.
- masque obligatoire pour nous comme pour vous (pensez à l'apporter !)
- réouverture de la [bibliothèque](#), avec là encore un service aménagé.

2) Formations : inscrivez-vous !



Dernière minute : le 9 septembre 2020, Véronique Mesguich anime une journée de formation "[Usage des données en bibliothèque](#)" pour acquérir une culture de la donnée et de ses enjeux dans le monde des bibliothèques. Inscription sur le lien ci-dessus.



La rentrée en catalogage.

Les stages sur la transition bibliographique et le catalogage sont de nouveau proposés en présentiel dans nos locaux.

Le cursus de catalogage permet de choisir les niveaux de formation souhaités selon les besoins.

-14-15 septembre : [Démarrer en bibliothèque : premières notions de catalogage, indexation et classification.](#)

Ce stage de découverte est proposé aux personnels qui découvrent le métier de bibliothécaire, ou qui souhaitent progresser ultérieurement en catalogage/indexation sans disposer de connaissances en la matière.

-21-22-23 ; 28-29 septembre : [Cataloguer étape 1 : connaître les règles de description en période de transition bibliographique \(monographies imprimées\).](#)

Pour tous les personnels amenés à décrire les ressources de leurs établissements, qu'ils travaillent ou non dans le SUDOC, afin de disposer des premiers apprentissages en catalogage.

Ces deux premières formations seront suivies de stages applicatifs, tous dans WinIBW : "Cataloguer étape 2 : format UNIMARC pour les monographies imprimées" ; formation sur le catalogage des autorités ("Cataloguer étape 3...") : stages spécialisés (catalogage des DVD et des e-books) ; formation pour les exemplariseurs.

Le cursus national sur la transition bibliographique est également organisé en septembre pour les nouveaux personnels :

-23 septembre : [Comprendre l'évolution des catalogues et des règles de catalogage.](#)

Journée de synthèse complète sur le sujet, informative. Contenu mis à jour en fonction des évolutions, mais dont le programme reste identique.

-30 septembre : [Application des règles de catalogage RDA-FR](#)

Journée consacrée aux nouveautés induites par la transition bibliographique en catalogage, utile aux personnels qui ne cataloguent pas tous les jours, ou qui souhaitent faire des TP avec corrections commentées.

Inscriptions et informations sur le site <https://www.crfcb.fr> menu déroulant Médiadix. Puis sélectionner les domaines d'étude.



Préparation des concours de BIBAS et de Magasinier Principal de 2^{ème} classe :

- Le Ministère a décidé de revoir l'organisation des **concours de BIBAS classe supérieure** qui seront désormais organisés tous les 2 ans, en alternance avec le concours de Magasinier Principal de 2^{ème} classe. En conséquence, il n'y aura pas de session ouverte en 2021. De ce fait, **Médiadix annule la préparation au concours de BIBAS classe supérieure pour l'année 2020-2021.**
Les futurs candidats peuvent mettre à profit ce temps pour élargir leurs compétences, en suivant les stages de traitement bibliographique proposés par Médiadix ou toute autre formation (numérisation, médiation culturelle, formation des usagers, métadonnées pour les bibliothèques, droit d'auteur appliqué aux bibliothèques, ...) dont la thématique s'inscrit dans le programme du concours.
Comme le concours sera organisé tous les deux ans, on peut espérer que le doublement du nombre de places ouvertes permettra aux bons candidats d'avoir de meilleures chances d'admission à ce concours qui était devenu extrêmement sélectif.

- Compte tenu du contexte sanitaire en Île-de-France, **Médiadix a adapté son offre avec deux types de préparation pour les concours B et C** (date limite d'inscription [sur crfcb.fr](http://sur.crfcb.fr) le 15 septembre prochain)
 - La formation hybride : la **formation est donnée en visioconférence** avec un rendez-vous hebdomadaire de 2h 30 avec un groupe de stagiaire limité à 8 personnes au maximum, le stagiaire bénéficie également des ressources de la plate-forme de préparation en réseau. Déjà 18 stagiaires se sont inscrits à ce dispositif. On constituera au moins 3 groupes de stagiaires sur 3 créneaux différents dans la semaine. Ce dispositif est ouvert à tous les stagiaires qui n'ont pas encore suivi de préparation ou qui souhaitent bénéficier du suivi d'un formateur et rendre des devoirs chaque semaine. Des échanges au sein du groupe de travail seront favorisés. Le stagiaire doit disposer d'un ordinateur muni d'une webcam et d'un micro et d'un bon débit de connexion.
Les stagiaires d'Outre-mer sont vivement invités à s'inscrire à ce nouveau dispositif puisque les différents créneaux permettront de tenir compte du décalage horaire.
Pour s'inscrire à la préparation hybride du concours BIBAS classe normale, suivez [le lien](#) et pour le concours de MP2, [suivez le lien](#)

 - La formation à distance : le stagiaire est inscrit sur la plate-forme de préparation des concours en réseau (prepaconcourscrfcb.fr) et il bénéficie des fiches de révision et d'un calendrier pour l'aider dans sa préparation. Il s'engage à rendre 3 devoirs à dates fixées. Cette formation s'adresse à ceux qui ont déjà suivi la préparation en présentiel ou qui ont déjà été admissibles ou qui se sentent autonomes dans leur apprentissage.
Pour s'inscrire à la préparation du concours de BIBAS cl normale à distance, suivez [le lien](#) et pour la préparation du concours de MP2 à distance, suivez [le lien](#)


- Les dates de **l'examen professionnalisé d'avancement des BIBAS classe supérieure** ou exceptionnelle et des bibliothécaires sont parues dernièrement.
 - Date d'inscription à l'examen sur le site du Ministère : entre le 13 octobre et le 12 novembre
 - Date limite d'envoi des dossiers de RAEP : 23 novembre
 - Date des entretiens oraux pour les examens de BIBAS : du 12 au 14 janvier

Les conditions pour s'inscrire aux examens professionnels d'avancement de BIBAS :

- **Pour l'accès en classe supérieure** : les fonctionnaires ayant au moins atteint le 4ème échelon du grade de BIBAS de classe normale et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.
- **Pour l'accès en classe exceptionnelle** : les fonctionnaires justifiant d'au moins un an dans le 5ème échelon du grade de BIBAS de classe supérieure et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Les dates de la préparation prévue par Médiadix pour « *constituer et relire son dossier de RAEP* » ont changé pour tenir compte du nouveau calendrier fixé par le Ministère. La première journée de la session aura lieu le vendredi 16 octobre en présentiel dans les locaux de Médiadix. La suite de la session aura lieu en rendez-vous individuels par visioconférence ou téléphone entre le 9 et le 13 novembre. Pour s'inscrire : [voici le lien](#)
Attention une session pour la même formation est organisée à l'attention des agents affectés dans l'Outre-Mer afin de tenir compte des décalages horaires. [Voici le lien](#)

Retrouvez nous sur :  Université Paris Nanterre

Pour vous inscrire à nos formations :  adcrfcb

Et pour les personnes non encore abonnées, c'est ici :



[Se désinscrire de cette liste de diffusion](#)